

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amboise

> Information aux familles pour les inscriptions scolaires

La rentrée scolaire pour l'année 2020-2021 aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

En raison de la situation liée au Coronavirus, l'accueil des familles est reporté du lundi 11 mai au vendredi 5 juin 2020. Les familles qui avaient pris rendez-vous avant la date du 11 mai seront contactées par téléphone par le service éducation.

- Le service éducation vous invite à télécharger les documents d'inscription en ligne sur le site Internet www.ville-amboise.fr (rubrique actualités) et à les renvoyer complétés par courriel à education.jeunesse@ville-amboise.fr
- Permanence téléphonique, du lundi au vendredi de 10h à 12h au 02 47 57 59 35.

Les enfants quittant au mois de juin la grande section de l'école maternelle doivent faire l'objet d'une nouvelle inscription pour l'école élémentaire en classe de CP.

Les parents ou représentant juridique de l'enfant devront se présenter avec les pièces suivantes :

- Livret de famille.
- Un justificatif de domicile (factures EDF, TELECOM, quittance de loyer...).
- Carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école (d'Amboise ou d'une autre commune).
- Numéro d'allocataire CAF, MSA ou avis d'imposition sur le revenu 2018.
- Assurance responsabilité civile.

À l'issue de cette inscription, une fiche est remise aux parents ou au représentant juridique de l'enfant précisant l'école dans laquelle l'enfant est affecté. Cette fiche est obligatoirement présentée au Directeur de l'école pour que l'inscription soit définitive.